

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 juin 2021

PROTECTION DES ENFANTS - (N° 4264)

AMENDEMENT

N ° AS52

présenté par

Mme Racon-Bouzon, Mme Krimi, Mme Mörch, Mme Hammerer, Mme Meynier-Millefert, M. Gérard, Mme Charrière, Mme Rilhac, M. Zulesi, M. Le Bohec, Mme Brugnera, Mme Colboc, Mme Hérin, M. Dombreval, Mme Provendier, Mme Calvez, Mme Dupont, Mme Tamarelle-Verhaeghe, M. Alauzet et Mme Mauborgne

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 15, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.